

# LA CRAM VOUS CRAME SANS ÉTAT D'ÂME !



Photo : Christian Larivière pour Agora Vox

Une femme a retraite modeste que je connais personnellement vient de perdre son mari. Dans l'affliction, elle se trouve bien malgré elle impliquée dans un parcours administratif semé d'embûches. L'Administration généreuse lui a octroyé un petit fascicule pour, non pas alléger ses démarches, mais pour lui permettre de ne rien oublier.

Elle se rend donc à le CRAM (CARSAT) dont dépendait son défunt mari où l'on applique immédiatement la suspension de la retraite et, on lui remet un questionnaire détaillé pour qu'elle puisse obtenir la pension de réversion à laquelle elle peut prétendre. Un malheur n'arrivant jamais seul, on lui apprend que le service est débordé (il l'était déjà il y 15 ans quand je me suis intéressé à mon dossier de retraite !) et qu'il faudra qu'elle fasse preuve de patience. Dépitée la pauvre femme s'est retournée vers une assistante sociale qui l'a secondée pendant 2h30 pour rédiger ledit questionnaire et qui lui a laissé entendre que la cachet de la mairie où elle officie "pourrait" accélérer les procédures, mais.... rien n'est assuré !

Sauf erreur, l'allègement des procédures administratives est actuellement à la mode et s'applique déjà à l'environnement. Ne serait-il pas temps de s'occuper d'abord des besoins quotidiens et vitaux des

français ? Mais pour cela faut-il aveuglément réduire sans cesse les effectifs des fonctionnaires et leurs budgets ?



## Tout savoir sur la retraite de la Sécurité Sociale

La retraite de base des salariés de l'industrie, du commerce et des services

---

**Le site internet de l'Assurance Retraite est indisponible ce jour de 10h00 à 22h00.**

Nous vous invitons à réessayer d'accéder plus tard à ce site. Merci de votre compréhension.